



SAINT-LOUIS
Agglomération
Alsace 3 Frontières

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

SAINT-LOUIS Agglomération
M. Alain GIRNY, Président
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 SAINT-LOUIS Cedex
Pays : France
Tel : 03.89.70.90.70
Fax 03.89.70.90.85
E-mail : direction@agglo-saint-louis.fr
Adresse internet : www.agglo-saint-louis.fr

Adresse du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

2. Objet du marché :

Intitulé :

Aménagement de la ZAC du Technoparc - Etudes préalables à l'aménagement sous forme de ZAC, dossier de création, dossier de réalisation, études de maîtrise d'œuvre et suivi des travaux

Procédure de passation : Appel d'offres ouvert (application des articles 25, 33, 67 et 68 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics).

Type de marché : Marché de prestations intellectuelles

Publication au JOUE : OUI

Lieu principal d'exécution : SAINT-LOUIS Agglomération
Code NUTS : FRF12

L'avis implique un marché public.

Classification CPV :

71 30 00 00 - 1 : Services d'ingénierie

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : OUI

Division en lots : NON



Les variantes sont-elles autorisées : NON

Options : OUI

Description de ces options :

Possibilité de recourir aux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires en application de l'article 30-I-7° du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Possibilité de recourir aux modifications du marché en application de l'article 139 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Le marché s'inscrit dans un projet financé par des fonds communautaires : NON

Durée du marché :

La durée du marché est de 24 mois.

Le démarrage de la mission est prévu en octobre 2017.

Le dossier de création sera réalisé dans un délai de 6 mois.

Le dossier de réalisation sera réalisé dans un délai de 3 mois.

3. Renseignements d'ordres juridique, économique, financier et technique :

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT :

Cautionnement et garanties exigées :

Aucun cautionnement ou garantie ne sera exigé du candidat.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Opération financée sur ressources propres de la collectivité.

Modalités de paiement : selon les articles 110 à 131 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Délai global de paiement : 30 jours. Prix forfaitaires révisables annuellement.

Une avance de 5,00 % sera accordée dans les conditions prévues au contrat.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement conjoint avec mandataire solidaire conformément aux dispositions de l'article 2.5 du règlement de la consultation.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Situation propre des opérateurs, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment datée et signée par le candidat.



- Attestation sur l'honneur jointe au règlement de la consultation ou équivalent attestant que le candidat n'a fait l'objet d'aucune interdiction de concourir visée aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics. En cas de redressement judiciaire, copie du ou des jugements prononcés à cet effet.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant(s) à engager le candidat.

Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Déclaration indiquant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices.

Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- Une liste des principaux services fournis au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.
- La liste de ses effectifs moyens annuels pour chacune des trois dernières années, et l'importance du personnel d'encadrement.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

4. Procédure :

Type de procédure : ouverte

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés ci-dessous, avec leur pondération :

- Valeur technique : 60 %
- Prix : 40 %

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF :

Date limite de réception des offres : **Vendredi 15 septembre 2017 à 11h00**

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :
Français.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :
3 mois à compter de la date limite de remise des offres.

Lieu d'ouverture des offres : SAINT-LOUIS Agglomération. Séance non publique.

5. Renseignements complémentaires :

Autres informations :

Valeur technique appréciée à partir du mémoire méthodologique et technique proposé par le candidat (60 %) :

- Appréciation de la méthodologie proposée par phase : 30 %
- Appréciation des moyens techniques et humains mis à disposition pour l'exécution de la mission : 30 %



Modalités de retrait des dossiers de consultation :

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est remis gratuitement à chaque candidat après demande écrite (courrier, fax, mail) à :

SAINT-LOUIS Agglomération
Service Juridique
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél : 03.89.70.90.75.
Fax : 03.89.70.90.85.
Mail : juridique@agglo-saint-louis.fr

La consultation de cet avis, le téléchargement du dossier de consultation des entreprises et la remise des offres par voie électronique sont accessibles sur le site <http://www.marches-publics.info> . Pour les modalités de remise, se référer aux dispositions des articles 6.1 et 6.2 du règlement de la consultation, aux conditions générales de la plateforme et à l'annexe 2 du règlement de la consultation.

Renseignements administratifs :

SAINT-LOUIS Agglomération
Service Juridique
Place de l'Hôtel de Ville
CS 50199 - 68305 SAINT-LOUIS Cedex
Mail : juridique@agglo-saint-louis.fr

Renseignements techniques :

SAINT-LOUIS Agglomération
Pôle Aménagement et Développement Territorial
Monsieur Etienne Heinrich
Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199
68305 SAINT-LOUIS Cedex
heinrich.etienne@agglo-saint-louis.fr

Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 STRASBOURG Cedex
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Strasbourg
31, avenue de la Paix
B.P. 51038 - 67070 STRASBOURG Cedex
E-mail : greffe.ta.strasbourg@juradm.fr
Tél : 03.88.21.23.23 - Fax : 03.88.36.44.66
<http://strasbourg.tribunal-administratif.fr>



Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 NANCY CEDEX

E-mail : therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

Tél : 03.83.34.25.65 - Fax : 03.83.34.22.24

<http://meurthe-et-moselle.gouv.fr>

Date d'envoi du présent avis à la publication : Jeudi 20 juillet 2017

